

Djerad au sujet de l'affaire de la raffinerie d'Augusta Mandat d'arrêt international contre le principal responsable

Page 3



LE JOUR

D'ALGERIE

Plus de 400 millions de DA de matière première bloquée au port d'Alger

L'Eniem risque un nouvel arrêt

Page 16

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5309 - Jeudi 25 février 2021 - Prix : 10 DA

Pour intervenir sur des centrales électriques

Des équipes de Sonelgaz sollicitées en Libye et en Irak

Page 5

Zéro Covid

Par Mohamed Habili

La bonne nouvelle de ces derniers temps, c'est que la pandémie est pour ainsi dire partout en recul, même si elle est encore loin de l'être uniformément, et qu'il ne faille exclure ni résurgences ni apparition de nouveaux variants, ce qui d'ailleurs risque beaucoup de se produire en même temps. Cette décrue mondiale ne doit rien à la vaccination. En effet, même là où celle-ci est la plus avancée, le fait est qu'elle ne l'est pas suffisamment pour pouvoir créer l'immunité collective, vers lequel on tend comme à la seule véritable planche de salut. Le seul pays où l'on dit qu'elle l'est suffisamment, c'est Israël, que les Occidentaux donnent pour un exemple d'efficacité dans la lutte contre la maladie, tout en sachant pourtant que cette campagne de vaccination si rondement menée ne concerne que le premier collège. Les populations arabes sous occupation en sont exclues elles, ou alors n'y ont droit qu'à la marge. Il n'y en aura pour elles que lorsque tous les Israéliens seront servis, parés et requinqués. Et encore, ce n'est pas évident. Une efficacité dont la première traduction est la discrimination ne mérite qu'indignation. Il faut attendre on ne sait encore combien de temps pour mesurer les effets de la vaccination à l'exclusion de tout autre facteur. S'il se produit un rebond, dû par exemple à l'apparition d'un variant, et qu'un reconfinement s'avère le seul moyen de le bloquer, on risque de ne plus pouvoir faire la part propre à la vaccination, à supposer bien sûr qu'elle se soit déjà étendue à une proportion importante de la population.

Suite en page 3

Les mesures anti-coronavirus ne sont plus respectées

Virus : inquiétant relâchement à travers le pays

● Bilan des dernières 24 heures / 182 nouveaux cas et 3 décès



La distanciation physique et le port du masque de protection ne sont plus aussi respectés qu'aux premiers temps de l'apparition de l'épidémie de coronavirus. En ville ou dans les petites bourgades et villages, un relâchement quasi général est constaté. Dans les rues principales, aux marchés, dans les places publiques, le risque de contamination au Covid-19 est tout bonnement ignoré. Page 2

Passant de 48 à 58 wilayas

Les raisons du nouveau découpage administratif déclinées par un expert

Page 2

Amizour/Béjaïa

Des villageois réclament le raccordement au gaz naturel

Page 16

Les mesures anti-coronavirus ne sont plus respectées

Virus : inquiétant relâchement à travers le pays

■ La distanciation physique et le port du masque de protection ne sont plus aussi respectés qu'aux premiers temps de l'apparition de l'épidémie de coronavirus. En ville ou dans les petites bourgades et villages, un relâchement quasi général est constaté. Dans les rues principales, aux marchés, dans les places publiques, le risque de contamination au Covid-19 est tout bonnement ignoré.

Par Aomar Fekrache

Les dernières décisions ayant permis d'alléger les mesures de lutte contre le virus et les bilans de contamination quotidiens plutôt rassurants semblent mettre les citoyens en confiance. Pourtant, le Covid-19 n'est pas encore vaincu, il peut resurgir et faire des dégâts à tout moment. Il n'empêche que voir des jeunes gens se faire la bise ou se toucher la main ne choque plus personne, des clients se permettent parfois d'accéder dans des commerces sans porter de bavettes, un coiffeur qui rase la barbe de son client sans porter de masque sont, entre autres, des scènes renseignant sur un laisser-aller flagrant. Sur les terrasses des cafés en plein centre de la capitale, on ne juge plus utile de se conformer aux moindres règles d'hygiène. Au Centre-ville, la distance entre les tables, d'au moins 1,5 mètre, n'est pas forcément respectée, le service se fait le plus normalement du monde, et les brigades de contrôle, craintes pour leur fermeté au début de la crise sanitaire, n'interviennent plus pour verbaliser les contrevenants. C'est dire que le relâchement est à tous les niveaux.

Pas de risque après 18 heures !

Plusieurs commerçants interrogés ont affirmé ne pas craindre les sanctions à partir de 18 heures. Les agents de contrôle ne sont plus de service, estiment-ils. Même dans les cités, les quelques personnes portant la bavette ne lui trouvent pas d'utilité à la nuit tombée. «Nous sommes là entre voisins, ça ne sert à rien de s'encombrer avec

un masque...», nous dira un jeune citoyen d'un quartier du centre de la capitale. Mieux, à cette heure-ci, l'on ne craint pas d'être rappelé à l'ordre. D'ailleurs, partout, des groupuscules de jeunes et d'adultes se forment, souvent trop rapprochés les uns des autres et sans bavettes. D'autres s'adonnent au plaisir des jeux de cartes ou une partie de dominos, avant de rentrer à la maison. De nombreux spécialistes ne cessent de tirer la sonnette d'alarme quant à ce relâchement et mettent en garde contre ses conséquences à l'avenir. «C'est inconcevable que des patrons et propriétaires de certains commerces se plaignent d'une longue fermeture, mais aussitôt autorisés, ils ne daignent pas respecter les normes sanitaires», souligne, à juste titre, un citoyen, se disant «*offusqué par l'impunité ambiante face au comportement de certaines personnes*».

Après la réouverture... le laisser-aller

Fermés pendant plusieurs mois et rouverts récemment à la faveur de l'amélioration de la situation sanitaire, des cafés et des restaurants se distinguent par un relâchement pour le moins incompréhensible. Dans des fast-foods et des cafés populaires, parfois mal aérés et bondés, les propriétaires ne prennent pas la peine de mettre en garde certains clients qui se comportent comme si le virus n'existait pas. Mais le plus grave demeure le cas des transports publics où toutes les mesures préventives sont «violées». Des bus privés, parfois même ceux de l'Etusa, font le plein comme «au bon vieux temps». Même



Ph.E. Soraya/J. A.

constat pour les taxis dont certains chauffeurs ne portent pas de masque et n'exigent de leurs clients de le mettre convenablement qu'à la vue d'un policier ou d'un barrage sécuritaire. Ainsi, si le relâchement est perceptible auprès des citoyens, force aussi est de signaler un essoufflement de la campagne de sensibilisation contre les dangers du virus. L'Algérie qui a pu jusque-là éviter une deuxième vague et su gérer la crise sanitaire aux moments les plus critiques de l'épidémie, encourt à ce rythme de se voir rattrapée par le Covid. «Je n'ai jamais raté une marche du Hirak. Mais le "je m'en foutisme" auquel j'ai assisté à la dernière marche de lundi, m'a fait regretter d'y avoir participé», nous dira un homme, la quarantaine, déçu par une bonne partie des marcheurs faisant fi des consignes sanitaires.

Si les citoyens relâchent leur vigilance, le virus, lui par contre, ne relâche pas sa nocivité...

Sévir en appliquant la loi

Face à ce relâchement, des

metures de magasin étaient systématiques à la moindre contraction. Faut-il y revenir pour voir les gens à nouveau prendre conscience de la menace que présente le Covid-19 ? Pour les plus optimistes, on est déjà à la fin de la crise et une fois le vaccin généralisé on atteindra l'autre bout du tunnel. Mais d'ici là, des personnes fragiles, malades et âgées, pourraient perdre la vie à cause du comportement égoïste d'individus qui devraient appliquer du gel et mettre correctement leurs masques pour se protéger et protéger leurs familles et proches.

Mais comme on est éparpillés, on se croit immunisés. Ce qui est complètement faux», nous dira, inquiet, un retraité. Au tout début de l'épidémie, des PV de 10 000 DA étaient infligés aux personnes ne portant pas de bavette sur la place publique et les fer-

metures de magasin étaient systématiques à la moindre contraction.

Faut-il y revenir pour voir les gens à nouveau prendre conscience de la menace que présente le Covid-19 ? Pour les plus optimistes, on est déjà à la fin de la crise et une fois le vaccin généralisé on atteindra l'autre bout du tunnel. Mais d'ici là, des personnes fragiles, malades et âgées, pourraient perdre la vie à cause du comportement égoïste d'individus qui devraient appliquer du gel et mettre correctement leurs masques pour se protéger et protéger leurs familles et proches.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 182 nouveaux cas et 3 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, le même nombre qu'hier (3), portant à 2 970 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le P Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une légère baisse, avec 182 cas, soit 3 cas de moins par rapport au bilan d'hier (185), pour atteindre, au total, 112 461 cas confirmés.

R. N.

Passant de 48 à 58 wilayas

Les raisons du nouveau découpage administratif déclinées par un expert

Le président de la République a promu 10 circonscriptions administratives du sud du pays en wilaya.

L'Algérie compte désormais, en ce début d'année en cours, officiellement non pas 48 mais 58 wilayas. Pourquoi et à quoi servira ce nouveau découpage administratif ? A cette question, l'expert en prospective Belkacem Nacer a indiqué, sur les ondes de la Radio nationale, que «la promotion des dix circonscriptions administratives du Sud en wilaya est une nécessité impérieuse, sur le plan à la fois politique, organisationnel, économique et social».

Le professeur universitaire a estimé que «cette décision, attendue depuis 2015, assurera une meilleure proximité, mais également une fixité des populations, notamment dans les localités frontalières». Selon lui, «ce découpage à caractère stratégique», répond essen-

tiellement à trois principaux objectifs dont le premier consiste à désenchevêtrer les compétences de l'Etat avec les collectivités, parce que, a-t-il expliqué, il y a un problème de compétence. «Il s'agit là d'une décentralisation réelle», a-t-il ajouté. Pour lui, le deuxième grand objectif du découpage c'est de réorganiser les opérations et le réseau déconcentré de l'Etat, qui existe pour l'instant, afin de mieux répondre aux nombreuses priorités qui sont affichées par l'exécutif. Il a estimé qu'un découpage territorial devrait porter l'action de l'Etat au niveau des localités concernées.

«Le troisième et dernier objectif, c'est surtout gagner en efficacité, et ce, par une bonne mutualisation des moyens et la solidarité intercommunale», a-t-il indiqué. L'invité de la radio Chaîne 3 a signalé que le nouveau découpage s'inscrit pleinement avec les démarches

de la gouvernance territoriale qui implique des arbitrages pour une efficacité sur le court, moyen et long terme.

«Dès que vous parlez de découpage territorial, vous vous projetez sur le long terme. Donc, il y a un portage politique et technique très important qui se prépare», a-t-il indiqué.

En outre, afin de dynamiser au mieux les activités dans ces régions, les nouvelles wilayas sont censées être dotées d'une nomenclature qui retrace les opérations d'investissement qui caractérisent leurs localités.

«Les walis et les secrétaires généraux désignés vont assurer la transition afin de préparer le budget pour 2022. Ce n'est pas chose aisée parce que cela exige une analyse profonde pour la prise en charge du particularisme des localités et des programmes d'équipement et d'investissement qui sont nom-

breux», a-t-il expliqué sur les ondes de la Radio nationale.

Enfin, il est à rappeler que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a officiellement promu, dimanche 21 février 2021, dix circonscriptions administratives créées dans le Sud algérien en wilaya à part entière, dotées de pléines prérogatives.

Il s'agit notamment de Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaïer El Menia. Il est à noter, en outre, que l'adoption du projet de loi visant à ériger les dix circonscriptions administratives a été décidé lors du Conseil des ministres qui s'est tenu le 26 novembre 2019, sous la supervision de Abdelkader Bensalah, alors chef de l'Etat.

Thinine Khouichi

Djerad au sujet de l'affaire de la raffinerie d'Augusta

Mandat d'arrêt international contre le principal responsable

■ Tout en annonçant que le pôle pénal économique et financier a ouvert une enquête judiciaire, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a fait part d'un mandat d'arrêt international émis par le juge d'instruction à l'encontre du principal responsable, sans citer son nom, dans l'affaire de corruption relative à l'acquisition par le Groupe Sonatrach de la raffinerie d'Augusta, en Italie.

Par Louisa Ait Ramdane

Le Premier ministre s'est exprimé, hier, depuis Hassi R'mel, wilaya de Laghouat, à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et du 65^e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), sur l'affaire de l'acquisition par Sonatrach de la raffinerie Augusta, en Italie.

Djerad a déclaré : « Nous continuerons à poursuivre en justice tous les responsables impliqués dans les affaires de corruption et les tentatives d'atteinte à l'économie nationale ». A cet effet, le Premier ministre a réaffirmé « la détermination de l'Etat à poursuivre la moralisation de la vie publique et du domaine économique, en réunissant les conditions idoines pour un climat économique empreint de transparence et de concurrence loyale et saine, d'une part, et à lutter contre la corruption dans le cadre de la loi, d'autre part ».

Pour rappel, la raffinerie Augusta (Sicile) a été acquise par le Groupe Sonatrach en 2018, à la faveur d'un accord conclu avec Esso Italiana (ex-filiale du groupe américain ExxonMobil). Cette transaction inclut également les trois terminaux pétroliers de Palerme, Naples et Augusta, ainsi que des participations dans des pipelines reliant la raffinerie aux différents terminaux. Plusieurs réserves ont été émises sur cette transaction mais aussi sur l'efficacité de cet investissement de Sonatrach à l'étranger.

La politique énergétique, une priorité majeure

Djerad a souligné que l'Algérie, à l'instar de plusieurs pays du monde, a fait de la politique énergétique une priorité



PH.D. K.

majeure, d'où l'importance de la transition énergétique en tant que facteur clé sous-tendant l'ensemble de ses politiques de développement, conformément à la triptyque du renouveau économique basée sur la sécurité alimentaire et sanitaire, la transition énergétique et l'économie numérique. Il a ajouté que la politique énergétique de l'Algérie s'inscrit dans le cadre des réformes économiques structurelles initiées conformément au programme du président de la République et du plan d'action du gouvernement. Par ailleurs, le Premier ministre a précisé que cinquante ans après la nationalisation des hydrocarbures, l'Algérie a choisi de s'orienter définitivement vers le développement des énergies renouvelables, à travers l'adoption d'une base industrielle adéquate.

Le projet Boosting III de Hassi-R'mel inauguré

Lors de sa visite à Hassi R'mel, le Premier ministre a procédé à l'inauguration du projet Boosting III visant à garantir la sécurité énergétique de l'Algérie à travers le renforcement des capacités de production.

Ce projet a été inscrit au sein de la stratégie de la Sonatrach visant à assurer la sécurité énergétique de l'Algérie et à faire face, ainsi, à l'épuisement naturel du gisement de Hassi R'mel où la pression baisse lors de l'extraction du gaz, d'où la difficulté de son exploitation.

Ce projet tend également à mettre en place de hautes capacités de compression afin d'accompagner la baisse naturelle de la pression du gisement de Hassi R'mel, après l'achèvement des deux projets Boosting I (2004) et Boosting II (2009).

Tebboune appelle l'Ugta à adhérer aux efforts de renforcement du front social

ment du front social

A l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'Ugta, le 24 février 1956, et la nationalisation des hydrocarbures 15 ans après, le 24 février 1971, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) à « adhérer » aux efforts visant le renforcement et l'immunisation du front social contre les tentatives d'exploitation insidieuse de la situation économique difficile.

« L'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), cette organisation prestigieuse, connue pour sa longue tradition de lutte et de militantisme, est appelée en cette conjoncture marquée par une situation économique difficile et la propagation de la pandémie de Covid-19 et leurs retombées sur la situation sociale sur de larges catégories de travailleurs, à adhérer, comme à son accoutumée, aux efforts visant le renforcement et l'immunisation du front social contre les tentatives d'exploitation insidieuse de cette situation, en semant le doute et la confusion », a indiqué le Président Tebboune dans son message, lu par le premier ministre depuis Hassi R'mel. « Nous sommes déterminés à accélérer la cadence de traitement des incidences sociales et à prendre en charge graduellement nos sœurs et frères travailleurs impactés, en veillant constamment au suivi de la mise en œuvre des programmes tracés et des décisions prises à cet effet par les autorités publiques », a affirmé le Président Tebboune.

L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Zéro Covid

Suite de la page une

En Algérie, on est enfin passé sous la barre des 200 contaminations par jour, et parallèlement sous celle des 5 pour ce qui est des décès. A ce compte, on devrait viser à zéro Covid. Mais d'une manière qui ne devrait pas nécessairement être celle qui est appliquée dans les pays asiatiques, où la méthode chinoise de lutte contre l'épidémie a fini par se généraliser, et cela indépendamment de la nature des régimes. On peut dire que zéro Covid est devenu en matière de lutte contre le virus la doctrine de tout un continent. Elle s'oppose à celle en vigueur en Occident, mais ailleurs aussi, suivant laquelle il faut apprendre à vivre avec le virus, car il ne serait ni raisonnable ni possible de chercher à se débarrasser complètement de lui. Les pays partisans de la coexistence avec le virus sont d'avis qu'il n'est de salut que dans la vaccination. Ceux du zéro Covid pensent qu'on peut en finir avec lui par les restrictions, les confinements et reconfinements, les quarantaines strictes à chaque nouveau cas, et que la vaccination n'est qu'une nouvelle arme venant s'ajouter à celles qui sont déjà employées contre le mal. Ce n'est pas de la vaccination qu'il faut attendre la fin de l'épidémie, mais de l'âpreté de sa mobilisation contre elle. Si la bonne tactique, c'est celle qui permet le retour le plus rapide à la normale, alors pas de doute à avoir. À cette aune, le zéro Covid est nettement supérieur en effet, puisque la reprise économique est déjà effective en Asie, où il est appliqué, mais pas dans le reste du monde où il ne l'est pas. Mais nous, où nous situons-nous dans ce clivage ? Comment avons-nous jusque-là lutté contre la maladie, par la coexistence avec son virus en attendant l'immunité collective consécutive à la vaccination, ou par les moyens du zéro Covid ? Nos chiffres nous placeraient plutôt du côté des Asiatiques. Nos méthodes nous en rapprocheraient elles aussi, même si elles ne semblent pas aussi strictes que les leurs. Toujours est-il que chez nous la vaccination est plus une mesure de précaution qu'une planche de salut.

M. H.

Alimentées par l'énergie solaire à El Oued

Sonatrach réalise 10 puits équipés de pompes



La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a réalisé dix puits équipés de pompes alimentées par l'énergie solaire au niveau de l'Oued Ittel, région d'El Baadj, dans la wilaya d'El Oued, dédiés à l'irrigation des terres agricoles.

Sonatrach, en sa qualité d'entreprise citoyenne et fidèle à sa responsabilité sociétale, a réalisé dix puits équipés de pompes alimentées par l'énergie solaire au niveau de l'Oued Ittel, région d'El Baadj, Wilaya d'El Oued, dédiés à l'irrigation des terres agricoles et ce, selon les normes en la matière et dans les délais arrêtés. Ces puits d'eau ont été

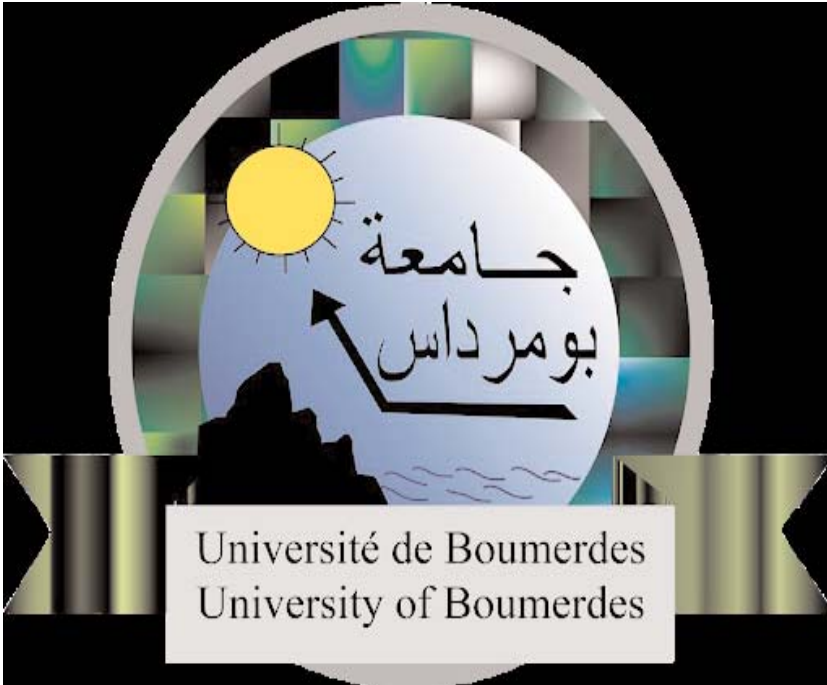
livrés aux autorités locales le 3 février 2021 qui, à leur tour, les ont mis à la disposition des agriculteurs bénéficiaires.

R. N.

Incubateur des nouvelles technologies de l'université de Boumerdès

Installation de cinq projets de recherche innovants

■ Cinq projets de recherche innovants ont été installés, mardi, au niveau de l'incubateur des nouvelles technologies de l'Université M'hamed-Bougara de Boumerdès, en vue de leur mise en application officielle prochainement, a-t-on indiqué auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.



Par Hocine H.

Il s'agit de la sélection de cinq projets innovants sur un total de 84 proposés aux étudiants chercheurs de différentes universités et instituts nationaux, au titre d'un concours national dont les résultats ont été annoncés mardi, avec l'installation des cinq projets lauréats au niveau de l'incubateur en vue de leur mise en œuvre prochainement.

Le déroulement de cette opération d'installation, présidée par le recteur de l'université, Yahï Mustapha et la directrice générale de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvredet), Mounsi Nedjouda, s'inscrit dans le cadre de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la fondation de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), céré-

monie abritée par la Faculté des hydrocarbures et de chimie de cet établissement d'enseignement supérieur.

Selon l'exposé présenté à l'occasion par le responsable de l'incubateur, Lechheb Samir, le premier projet sélectionné est relatif à la production des enzymes environnementales dans la confection de détergents, proposé par une équipe de chercheurs de l'université de Boumerdès, présidée par l'étudiante Akmoussi Toumi Siham.

Le 2^e projet lauréat porte sur la confection d'un appareil respiratoire intelligent, présenté également par une équipe de recherche de l'université de Boumerdès, présidée par l'étudiant Boussaa Walid Zaki. Tandis que le 3^e projet, aussi proposé par des étudiants de la même université, à leur tête l'étudiante chercheuse Amara Narimane, vise la réalisation d'une plate-forme de maintenance électronique.

Le 4^e projet innovant sélectionné au titre de ce concours relève d'une équipe de chercheurs de l'université de Béjaïa, présidée par l'étudiante Amina Attia, qui a proposé l'idée de produire une crème de beauté industrielle, tandis que le 5^e projet, présenté par une équipe de recherche de l'université de Boumerdès, présidée par le chercheur Louahab Karim, porte sur une plateforme technique pour la valorisation des recherches.

Dans son intervention à l'occasion, le responsable de l'incubateur a considéré ce dernier comme «une partie prenante d'un système national œuvrant pour la mise en place d'un environnement nécessaire pour l'investissement, la promotion des idées innovantes, la diffusion de la culture des start-up et la découverte de solutions aux problèmes actuels, selon des normes bien définies», a-t-il indiqué.

Précisant que l'université va jouer le «rôle du client qui fixera les objectifs de cet incubateur» et que l'accompagnement et le soutien de ces cinq projets seront assurés par l'Anvredet, M. Lechheb a indiqué que le financement sera pris en charge par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR).

A noter que l'opération de sélection des projets devant bénéficier de cet accompagnement se fera de façon régulière et annuellement, avec le choix, à chaque fois, d'un nombre de recherches en fonction des moyens disponibles et répondant aux exigences du développement local et national, a-t-on tenu à préciser.

Signature de trois conventions de coopération avec des partenaires économiques

L'Université «M'hamed-Bougara» de Boumerdès a signé mardi trois conventions de coopération, de partenariat et de formation avec des partenaires activant dans les domaines économique et de la formation, dans le cadre de la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) et de la nationalisation des hydrocarbures.

La première convention, signée par le recteur de l'université de Boumerdès, Yahï Mustapha et la directrice générale de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvredet), Nedjouda Demmouche Mounsi, engage cette agence à travers son expertise dans la valorisation, l'incubation et la promotion de l'innovation, à assurer un accompagnement multiforme aux étudiants diplômés de l'université et aux promoteurs de start-up.

L'accord non limité dans le temps vise également l'accompagnement technique des por-

teurs de projets innovants et des projets de recherches réalisés au niveau de l'incubateur de l'université de Boumerdès.

La deuxième convention signée entre l'Université de Boumerdès, l'Anvredet et le partenaire économique représenté par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), engage cette dernière à assurer le financement nécessaire à la mise en œuvre et à la concrétisation des projets de recherches innovants au niveau de l'université.

La troisième convention paraphée par l'Université de Boumerdès et l'Institut algérien du pétrole vise, quant à elle, à assurer un accompagnement et une formation spéciale aux promoteurs de projets de start-up et autres porteurs d'idées innovantes, ainsi que des étudiants diplômés de l'université.

La signature des trois conventions s'inscrit, selon M. Yahï, dans le cadre de «l'ouverture de l'université sur son environnement immédiat, en vue de fournir des projets de recherches de qualité et des produits compétitifs, tout en mettant son expertise à contribution dans l'accompagnement effectif des étudiants diplômés». Cette double célébration, abritée par la Faculté des hydrocarbures et de la chimie de Boumerdès, a été marquée par la projection d'un film documentaire sur l'histoire de l'université de Boumerdès et du célèbre discours du défunt président Houari Boumediène, lors de la nationalisation des hydrocarbures, suivis par une conférence sur l'histoire des hydrocarbures en Algérie. Aussi, un film documentaire sur l'incubateur de l'Université de Boumerdès et les étapes de sélection des projets innovants bénéficiaires de ses prestations, a été diffusé lors de la manifestation à laquelle ont pris part des représentants de nombreuses organisations syndicales estudiantines et administratives, des autorités locales et la société civile.

H. H.

Micro-entreprises

Bouziane Mohamed-Cherif prend ses fonctions à la tête de l'Anade

M. Bouziane Mohamed-Cherif a pris, mardi à Alger, ses fonctions à la tête de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) en remplacement de Bououadd Mohamed-Cherif, a indiqué un communiqué de l'Agence.

La cérémonie de passation de consignes a eu lieu à la salle des conférences «Hidjeb-Tayeb» au siège de la direction générale, en présence des fonc-

tionnaires, des cadres et des directeurs régionaux de l'Anade, a ajouté le communiqué publié sur la page Facebook de l'Agence. A cette occasion, M. Bouziane a prononcé une allocution, remerciant son prédécesseur appelé à une autre mission, à savoir la gestion du dossier des entreprises déficitaires.

Dans le même sillage, M. Bouziane a remercié l'ensemble des personnels de l'Agence et les a invités à «conjuguer les

efforts et à œuvrer ensemble pour concrétiser l'approche économique tracée et selon les nouvelles mutations, l'objectif étant de créer des micro-entreprises qui s'inscrivent dans la nouvelle politique adoptée pour appuyer l'économie nationale». Mettant en avant l'attachement du ministre délégué chargé des Micro-entreprises au suivi du dossier de la convention collective, M. Bouziane a fait état du parachèvement des négociations suspen-

dues en raison de la pandémie.

Aussi, a-t-il exhorté les personnels de l'Agence «à aller de l'avant pour propulser l'Anade dans le cadre de ses nouvelles missions au service de la jeunesse».

Au terme de la cérémonie, un hommage a été rendu à M. Bououadd par le nouveau DG et l'inspecteur général de l'Anade, Damou Farouk, en reconnaissance à son apport au secteur.

Maya G.

Pour intervenir sur des centrales électriques

Des équipes de Sonelgaz sollicitées en Libye et en Irak

■ Des équipes de techniciens et d'ingénieurs de la Société algérienne de production d'électricité (SPE), filiale du groupe Sonelgaz, ont été sollicitées en Libye et en Irak pour effectuer des opérations de maintenance et de diagnostic au niveau d'installations électriques, a indiqué le P-DG de la SPE, Sabri Lezhari.



Ph.D. R.

Par Samia Y.

Lors d'un entretien accordé à l'agence nationale de presse, le P-DG de la SPE a fait savoir qu'une équipe de techniciens et d'ingénieurs de cette filiale de Sonelgaz se trouve depuis une semaine en Libye, sollicitée par la compagnie d'électricité libyenne afin de préparer le pic de consommation estival du pays. Une autre équipe doit se rendre en avril prochain en Irak, à la demande de l'entreprise General Electric (GE), pour réaliser des travaux d'entretien d'installations électriques.

Une première équipe d'une douzaine de techniciens et d'ingénieurs SPE s'est rendue en octobre dernier en Libye, à la demande du président de la République, pour réparer une panne au niveau de la centrale électrique de Khoms alimentant Tripoli. La centrale est d'une capacité similaire à celle du Hama d'Alger (près de 500 MW). La première unité de la centrale libyenne avait pu être ainsi remise en service en 8

jours. «Depuis cette intervention, qui avait un caractère relationnel entre deux pays voisins, s'est développée en une relation commerciale», a souligné M. Lezhari, précisant que cette fois la société d'électricité libyenne a sollicité la SPE pour envoyer une équipe afin de réaliser des diagnostics au niveau de trois stations : Khoms, Zaouia et Tripoli, afin de préparer le pic de consommation estival. Selon lui, les collaborations internationales ont permis à SPE de générer en 2020 entre 150 000 et 200 000 dollars grâce à ses cadres nationaux. En 2021, la filiale de Sonelgaz ambitionne d'atteindre «plusieurs millions de dollars» à travers les collaborations internationales permises par les capacités de ses techniciens et ingénieurs, répondant aux normes internationales.

Les compétences de la SPE ayant atteint un niveau international, la société publique envisage de développer son offre de service à l'étranger tout en évitant de perdre ses cadres au profit d'entreprises étrangères. «Ces compétences étaient auparavant sollicitées pour aller travailler à

l'étranger. Désormais, nous avons une stratégie de formation et d'ouverture de ces compétences sur le marché international pour pouvoir les retenir», a expliqué le P-DG de la SPE, ajoutant que les prestations à l'étranger permettent de rémunérer les cadres en conséquence.

Le pic de consommation devrait atteindre 16 500 MW durant l'été prochain

Le pic de consommation électrique au niveau national devrait atteindre 16 500 MW durant l'été de l'année en cours, alors que les capacités de production nationale avoisinent les 22 000 MW, a indiqué le P-DG de la Société algérienne de production d'électricité (SPE), Sabri Lezhari.

Il a fait savoir que la SPE, filiale de Sonelgaz, détient déjà 16 000 MW parmi les 22 000 MW existants sur le parc électrique algérien, soit la plus grande capacité de production au niveau national. En outre, cette société chargée de produire de

l'électricité au niveau du réseau interconnecté Nord et au niveau de la boucle Adrar-Ain Salah-Timmimoun, est en phase de réalisation de 8 000 MW de capacité de production supplémentaire prévue pour être livrée totalement d'ici à 2025.

Par ailleurs, en termes d'évolution des moyens de production et de technologies utilisées, M. Lezhari a indiqué que la SPE a acquis des centrales de production électrique à cycle combiné et envisage de réceptionner prochainement de nouvelles centrales de ce type.

«Leur spécificité réside dans l'association de turbines à gaz à des turbines à vapeur permettant d'atteindre un taux de rendement élevé de près de 60 %. De plus, ces centrales permettent d'économiser 50 % de consommation de gaz», a souligné le P-DG.

Les centrales à cycle combiné en activité se trouvent au niveau de Ain Arnat (wilaya de Sétif) et de Cap Djenet (wilaya de Boumerdes). D'autres sont en cours de mise en service dans la wilaya de Naâma et à Belara (wilaya de Jijel), alors que l'entrée en service des centrales d'Oumache (wilaya de Biskra) et de Kais (wilaya de Khenchela) est prévue pour l'été prochain. De plus, des centrales à cycle combiné sont en cours de réalisation dans les wilayas de Mostaganem et de Djelfa.

La croissance de la consommation divisée par deux en 2020

S'agissant de l'évolution de la consommation électrique nationale, le P-DG de la SPE a rappelé qu'une période de «boom» avait été enregistrée entre 2005 et 2014 lorsque la croissance annuelle de consommation était de 7 à 8 %. Par la suite, la période de 2015-2019 a vu ce taux d'évolution fléchir à 5-6 % annuellement, «même si ce chiffre reste très important, ce qui est un signe de développement écono-

mique et social».

Cependant, durant l'année 2020 marquée par la crise sanitaire, la croissance de la consommation a atteint 3 %, soit une réduction de moitié du taux annuel habituellement enregistré, a souligné le même responsable. A propos des collaborations, notamment à l'international, M. Lezhari a indiqué que la SPE prévoit d'envoyer des équipes en Irak à partir du mois d'avril prochain à la demande de son partenaire General Electric (GE). D'autres équipes sont actuellement en Libye, sollicitées par la société d'électricité libyenne. En outre, questionné à propos du niveau d'exportation d'électricité par le pays, M. Lezhari a indiqué que les interconnexions avec les pays voisins a permis d'exporter en 2020 entre 300 à 350 MW. Cependant, a-t-il estimé, «il est nécessaire de renforcer les interconnexions entre pays pour hisser les capacités de l'Algérie à exporter, même si ce sont des projets onéreux».

S. Y.

France Le climat des affaires se dégrade en février

LE CLIMAT des affaires s'est dégradé en février en France, la situation continuant de se détériorer dans les services et le commerce de détail, alors qu'elle poursuit sa progression dans l'industrie, a rapporté l'institut français des statistiques «Insee» hier. L'indicateur synthétique qui reflète le climat des affaires a perdu un point par rapport au mois de janvier et s'établit à 90 points, soit très en-dessous de sa moyenne de longue période qui est de 100, précise la même source. Le chiffre de janvier a par ailleurs été révisé à 91 points, contre 92 points précédemment, illustrant une stagnation du climat des affaires le mois dernier par rapport à décembre. Après deux mois de progression dans les services, l'indicateur s'est fortement contracté en février, tandis qu'il enregistre son troisième mois de baisse dans le commerce de détail, pénalisé par le couvre-feu instauré à 18h00.

A l'inverse, la situation continue de s'améliorer dans l'industrie depuis le confinement de novembre. En parallèle, le climat de l'emploi est reparti à la baisse (-3 points) après deux mois de légère amélioration, constate l'Insee. «Cette dégradation est principalement due à la baisse des soldes d'opinion sur l'évolution (passée comme prévue) des effectifs dans le commerce de détail», souligne Nabila T.

Sara B.

Emploi

L'OIT appelle à une réponse politique cohérente à l'économie numérique

L'Organisation internationale du travail (OIT) a indiqué que la croissance rapide de l'économie numérique dans le monde nécessitait une réponse politique cohérente pour garantir que l'écart technologique et les inégalités ne se creusent pas.

Selon le dernier rapport de l'OIT sur «Emploi et questions sociales dans le monde 2021», les plateformes numériques de travail ont été multipliées par cinq à travers le monde ces dix dernières années.

Une telle croissance «souligne la nécessité d'une concertation politique au niveau international et d'une coopération dans

le domaine de la réglementation, afin d'offrir des possibilités d'emplois décents et de favoriser le développement d'entreprises durables de manière plus importante», a indiqué l'agence onusienne dans un communiqué.

«Les plateformes numériques de travail ouvrent des possibilités qui n'existaient pas auparavant, notamment pour les femmes, pour les jeunes, pour les personnes en situation de handicap ainsi que pour les populations marginalisées à travers le monde. Cela doit être accueilli favorablement», a affirmé Guy Ryder, directeur général de l'OIT. «Les nouveaux défis qu'elles soulèvent peuvent être relevés

par le dialogue social au niveau international afin que les travailleurs, les employeurs et les gouvernements puissent bénéficier de ces avancées pleinement et de manière égale», a-t-il précisé.

Les défis auxquels doivent faire face les travailleurs de ces plateformes concernent les conditions de travail, l'irrégularité du travail et des revenus, l'absence d'accès à la protection sociale et aux droits à la liberté syndicale, tandis que les entreprises font face à des problèmes liés à une concurrence déloyale, à une absence de transparence sur les données et les prix ainsi qu'à des commissions élevées.

Selon l'OIT, les coûts et les bénéfices des plateformes numériques ne sont pas répartis de manière égale à travers le monde. «En effet, 96 % des investissements dans ce genre de plateformes ont lieu en Asie, en Amérique du Nord et en Europe. 70 % des revenus se concentrent dans seulement deux pays, les Etats-Unis et la Chine», a expliqué l'OIT.

Le rapport s'appuie sur les résultats d'enquêtes et d'entretiens menés auprès de quelque 12 000 travailleurs et représentants de 85 entreprises du monde entier dans de nombreux secteurs.

Nabila T.

Oran

Succès de l'expérience de la culture de la pomme de terre «bio» dans la région de Boutlelis

■ L'expérience de la culture de la pomme de terre «bio» destinée à la consommation, menée au niveau d'une exploitation agricole dans la région de Boutlelis (ouest d'Oran), a eu un rendement conséquent estimé à 190 quintaux à l'hectare, a-t-on appris du chef de la circonscription agricole de Boutlelis.

Par Hocine A.

L'expérience de la culture de la pomme de terre hors saison sans utilisation d'engrais a donné des résultats probants. Cette opération, menée sur une superficie d'un hectare au niveau de l'exploitation agricole relevant de l'ex-ferme pilote éCheikh Benkhelifaé, a été remarquée par la multiplication de la production de ce légume,

ajouté à la liste des légumes bio produits au niveau de la circonscription, a indiqué Maarouf Kharif. L'initiateur de cette expérience s'est basé, dans son parcours technique, sur l'engrais naturel avec l'utilisation de moyens manuels traditionnels dans l'enlèvement des mauvaises herbes sans avoir recours aux médicaments ou aux insecticides, selon M. Kharif, notant que cette initiative est la première du genre au niveau de la circonscription agricole de la daïra de Boutlelis. Grâce à l'effort de l'agriculteur, au suivi et à la sensibilisation sur la prévention contre les maladies et parasites avec les changements climatique, il a réussi à réaliser une récolte qui a dépassé les prévisions, à savoir 190 quintaux à l'hectare, selon le même responsable. L'opération de plantation de ce tubercule a été réalisée au mois d'août et la récolte a été faite à la fin du mois de décembre et début janvier derniers. L'agriculteur a utilisé des semences issues de la récolte saisonnière, plantées en janvier 2020 et récoltées en mai dernier. A la première opération de



plantation, il a utilisé des semences de la variété «Spounta» importées, a expliqué le même responsable. Cette expérience a permis de réduire les coûts des engrais chimiques et de varier dans la filière pomme de terre, selon le chef de la circonscription agricole de la daïra de Boutlelis, qui a relevé que de

nombreux agriculteurs se dirigent vers la production de légumes bio pour satisfaire les besoins des consommateurs oranais, qui ne cessent d'affluer sur les champs des communes de Boutlelis et de Cap Blanc (Aïn El Kerma) pour acquérir ce légume sain de produits chimiques. La superficie réservée à la pomme

de terre de saison au niveau de la circonscription varie entre 40 et 50 ha, réalisant une récolte atteignant jusqu'à 350 qx/ha et celle à la pomme de terre hors saison est estimée entre 15 et 20 ha pour une production allant de 180 à 250 qx/ha, selon le même responsable.

H. A.

El Bayadh

Réception prochaine de projets de rénovation du réseau d'AEP

DES PROJETS de rénovation du réseau d'eau potable (AEP) seront réceptionnés dans les communes de Labiodh Sidi Cheikh, Brizina et Rogassa (wilaya d'El Bayadh) avant la fin du premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris du directeur des ressources en eau.

Belmerir Djebbar a indiqué que ces projets, ayant enregistré un taux d'avancement appréciable, ont été dotés d'une enveloppe financière de l'ordre de 350 millions DA de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales. Ils concernent 20 000 habitants de la commune de Labiodh Sidi Cheikh, 12 000 de Rogassa et 15 000 de Brizina.

Les réseaux défectueux de distribution d'eau potable seront rénovés dans d'autres communes de la wilaya, en priorité cette année dans le cadre de différents programmes de développement, a-t-il souligné, faisant savoir qu'un nombre de réseaux d'eau détériorés dans la wilaya causent de fréquentes fuites d'eau. Au sujet du raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, environ 40 opérations ont été récemment concrétisées au profit d'environ 30 zones d'ombre dans la wilaya, totalisant 10 000 foyers, avec une enveloppe financière globale estimée à environ 400 millions DA, selon la même source. Il est prévu, cette année, le lancement de la concrétisation de 20 opérations en faveur de 17 zones d'ombre à travers 8 communes, où plus de 4 000 habitants bénéficieront de projets multiples à l'instar du raccordement aux réseaux d'AEP d'assainissement et du forage au titre des plans communaux de développement (PCD) pour un investissement de 230 millions DA, a-t-on annoncé.

R. R.

Zones d'ombre de Saïda

Lancement prochain de plus de 260 projets de développement

Pas moins de 264 projets de développement à travers des zones d'ombre de la wilaya de Saïda seront lancés prochainement en réalisation et ce, pour l'amélioration des conditions de vie des populations, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La même source a indiqué que ces projets comportent l'ouverture de pistes rurales et la mise en place de réseaux souterrains et d'eau potable, la réalisation d'écoles

primaires et de salles de soins et l'approvisionnement en gaz par citerne et l'électricité, soulignant que toutes les procédures administratives concernant ces opérations, pour lesquelles ont été débouqués 3 milliards DA, ont été achevées. Pour rappel, les services de la wilaya de Saïda ont enregistré la réalisation de 251 projets de développement durant l'année écoulée à travers les zones d'ombre, englobant les secteurs des Ressources en eau,

de la Santé, des Travaux publics et de l'Éducation pour un coût global estimé à 4 milliards DA. En outre, 23 autres projets de développement à travers ces zones sont en cours, portant sur le raccordement au réseau d'assainissement et d'eau potable et l'ouverture de pistes dont la réception est prévue au début du deuxième trimestre de l'année en cours, a-t-on fait savoir. La wilaya de Saïda a bénéficié récemment d'une enveloppe financière esti-

mée à 90 millions DA, dans le cadre du programme de développement des zones d'ombre, destinée à la réalisation de projets liés au secteur des Travaux publics. La wilaya de Saïda dénombre 461 zones d'ombre à travers l'ensemble des communes, qui bénéficieront de projets de développement englobant les secteurs des Ressources en eau, des Travaux publics, de l'Éducation et de l'Énergie.

Lyes B.

Béchar

Programme d'alimentation en eau potable des habitants de plusieurs collectivités

Un programme d'alimentation en eau potable (AEP) des habitants de plusieurs collectivités de la wilaya de Béchar est au menu des projets de développement du secteur des Ressources en eau, a-t-on appris auprès des responsables du secteur.

Ce programme d'un coût de plus de 2 milliards de dinars, dégagé au titre du Programme sectoriel de développement (PSD), vise la réalisation de différents réseaux d'AEP, notamment dans la commune de Béchar où quatre opérations sont en cours

d'achèvement, deux autres en chantiers et une qui sera lancée incessamment, a précisé le directeur des ressources en eau, Allal Kheirreddine. Deux autres projets similaires d'un coût de 265 millions de dinars, alloués par le Fonds national de l'eau, sont en voie de lancement également à travers les communes de Béchar, Beni-Abbès et El Ouata, dans le but de répondre aux préoccupations des citoyens en la matière au niveau de plusieurs nouveaux lotissements implantés sur le territoire de ces collectivités, a ajouté le même respon-

sable local du secteur des Ressources en eau.

En marge de ces projets, il a été aussi procédé à l'achèvement des travaux de deux importantes opérations, à savoir la réalisation, l'électrification et l'équipement de deux châteaux d'eau d'une capacité globale de stockage de 5 000 m³, aux chefs-lieux des communes de Béni-Abbès et El Ouata, a fait savoir M. Allal.

Le secteur a aussi lancé des études pour la réalisation de 12 nouvelles digues de retenue des eaux des crues des oueds à travers plusieurs communes de la

wilaya pour un coût de plus de 40 millions de dinars.

Il est prévu également le lancement des travaux de deux ouvrages du genre dans les localités de Ben-Zireg et Hamada Belghanami, au titre des efforts de mobilisation des ressources hydriques superficielles, la lutte contre les inondations et surtout l'irrigation des périmètres de mise en valeur des terres sahariennes à travers ces zones situées au nord de la commune de Béchar, selon la même source.

S. A.

Histoire des arts plastiques en Algérie

Une rétrospective organisée à Marseille

■ L'histoire des arts plastiques en Algérie depuis 1960 est exposée au Musée de l'art contemporain «Triangle France-Astérides» à Marseille. Cette exposition collective de toiles, intitulée «En attendant Omar Gatlato» (en référence au film éponyme réalisé en 1977 par Merzak Allouache), se veut un voyage mettant en valeur la créativité et la générosité artistiques des plasticiens de cette époque.

PH/D.R.



Par Abla Selles

Regroupant les travaux de plusieurs artistes algériens de générations différentes et visible jusqu'au 16 mai pro-

chain, cette exposition se veut une occasion pour revisiter et découvrir l'histoire des arts plastiques en Algérie, à travers les toiles de 29 artistes-plasticiens issus d'Algérie et de la diaspora. Les œuvres exposées, dont la plus

ancienne date de 1965, proposent aux visiteurs un panorama sur la genèse de cette discipline artistique en Algérie, où des plasticiens, de différents courants artistiques, ont donné libre cours à leur créativité prolifique pour raconter leur pays, dans ses dimensions traditionnelle, historique et patrimoniale.

Appartenant, entre autres, aux courants abstrait, réaliste, naïf ou contemporain, les toiles traitent plusieurs thèmes en lien avec la société, la politique, les gens dans la pratique des us et coutumes, ou encore l'histoire.

L'exposition compte des œuvres d'artistes comme Kader Attia, Djamel Tatah, Baya, Fayçal Beghriche, Mohamed Khedda, Fella Tamzali, Mahboub Benbella et Zoubir Hellal, Mohamed Aksouh, Lydia Ourahmane, Ahmed Abdelaali, Fella Tamzali Tahari et

autres.

Ouverte uniquement aux artistes et aux professionnels pour des raisons de santé publique, en prévention contre la propagation de la pandémie de Covid-19, l'exposition collective «En attendant Omar Gatlato» est organisée en collaboration avec le Centre national (français) pour les arts plastiques.

Il est à noter que le but majeur de cette exposition est de rendre hommage aux plasticiens algériens de l'époque, revenir sur l'histoire de cet art en Algérie et montrer le talent de la nouvelle génération. Cet événement est aussi un espace artistique par excellence puisque les visiteurs sont des gens qui connaissent bien l'art, ce qui permet un échange professionnel entre visiteurs et exposants.

A. S.

Théâtre régional de Mascara

L'établissement rouvert au public

Le théâtre régional de Mascara a été rouvert au public, mardi, avec une représentation théâtrale destinée aux enfants intitulée «La forêt des rêves», après une fermeture qui a duré plusieurs mois en raison de la situation sanitaire marquée par

la pandémie de Covid-19.

Le directeur de l'établissement culturel, Abdallah El-Hamel, a fait part, à cette occasion, des efforts de la direction du théâtre régional de Mascara pour transformer cet établissement en espace culturel plus large, à travers l'ouverture

de ses structures aux intellectuels et artistes pour des rencontres et l'organisation de cercles de discussions, de dialogues et de créativité, en plus de fournir aux talents les moyens pour exprimer leurs capacités et leur savoir-faire. Le théâtre régio-

nal de Mascara attend l'approbation du Fonds de soutien à l'activité culturelle relevant du ministère de la Culture et des Arts, pour financer l'activité théâtrale proposée récemment et destinée aux adultes, ses productions ayant été retardées durant l'an-

née 2020 en raison de la situation sanitaire exceptionnelle liée au Covid-19, a-t-il souligné. La pièce «La forêt des rêves», mise en scène par l'artiste Kada Chalabi, a séduit les spectateurs, en particulier les enfants.

L. B.

L'artisan de La Casbah

Un patrimoine en voie de disparition

L'artisanat traditionnel, autrefois répandu dans La Casbah d'Alger, est aujourd'hui menacé de disparition devant la grande baisse du nombre d'artisans, la dégradation du cadre urbain de la Médina et l'absence de soutien à ces professions qui souffrent en silence depuis de nombreuses années.

Le visiteur de La Casbah d'Alger, classée au patrimoine mondial de l'humanité en 1992, peut relever que les artisans encore en activité se comptent sur les doigts d'une main et se trouvent majori-

tairement dans la haute Casbah, particulièrement à la rue Sidi Driss Hamidouche ou aux alentours de la mosquée Sidi Ramdane, où les bâtisses sont encore relativement en bon état de conservation et où les ruelles sont sécurisées.

Rencontrés par la presse, des artisans affirment qu'ils sont à peine une dizaine encore en activité, dans l'ébénisterie d'art, la dinanderie et la céramique, et que ces métiers tendent à disparaître devant la dégradation du cadre urbain de la médina et le manque d'intérêt des

jeunes qui se sont détournés de ces métiers qui manquent de moyens et de soutien des pouvoirs publics.

Aigri après de nombreuses déceptions, le dinandier El Hachemi Ben Mira confie sa tristesse en voyant ce qu'est devenu sa Casbah natale et ses métiers, regrettant qu'ils ne sont plus que deux à perpétuer cette tradition aujourd'hui dans de petites échoppes, même s'il a lui-même formé une trentaine de jeunes.

Avec beaucoup de nostalgie, il évoque une époque où les rues pre-

naient le nom des métiers qui y étaient exercés et où ils étaient une trentaine de dinandiers à travailler le cuivre pour les besoins des fêtes familiales et pour l'usage quotidien.

Après 58 ans de métier, El Hachemi Ben Mira, qui a appris le métier dans l'atelier de Mohamed Zoulou près de Zoudj Aayoun, constate que les artisans de La Casbah sont «une espèce en voie de disparition» en énumérant ceux qui nous ont quittés et ceux qui ont arrêté leurs activités.

F. H.

Il s'en est allé fin janvier

Michel Le Bris, écrivain et détonnant voyageur

Boulimique d'embruns et de lecture durant son enfance à Morlaix, directeur de «La Cause du peuple», compagnon de Sartre en Mai 68, il avait participé à la fondation du journal «Libération». Avant de créer le festival littéraire Étonnants Voyageurs, en 1990. L'aventure de sa vie. L'auteur de «L'Homme aux semelles de vent» est mort dans la nuit du 29 au 30 janvier, à 76 ans.

Il en aimait des choses ce géant aux yeux doux, ce voyageur aux mille vies. Il avait titré son dernier ouvrage, paru en 2019, «Pour l'amour des livres», façon de dire que la lecture est une nécessité vitale, un engagement aussi. Il fallait le voir débarquer dans une librairie ou une bibliothèque, l'œil panoramique, brillant et malicieux, comme un

enfant devant un cadeau. Il ne passait pas inaperçu, reprenant une éternelle conversation avec les romanciers et les poètes. Le genre d'homme qu'on ne peut jamais interrompre !

Mais c'est au bord de la mer que Michel Le Bris, qui vient de mourir à 76 ans, était vraiment lui-même, dans le rugissement du vent sur la baie de Morlaix. «Je suis né là», disait-il, entre deux villages, en 1944, élevé par une mère généreuse et modeste, dans une maison pauvre qui sentait l'humidité. Mais à 10 ans, l'enfant renfermé découvrit la bibliothèque verte et se rendit compte qu'il ne serait plus jamais seul. Grâce à son instituteur, à qui il ne cessera de rendre hommage, le petit Michel lisait tout, dans le plus grand désordre, de Stevenson à Melville, de London

à Hugo, bouleversé par ce pouvoir de la littérature, celle qui «rend habitable le monde».

Tout feu tout flamme dans la révolution de Mai 68

Puis, le petit garçon grandit, s'engage dans de longues études, loin de chez lui, déployant sa gourmandise, de la musique à la littérature américaine, de la poésie à l'écriture. Mai 68 va bouleverser l'étudiant provincial qui se fiche bien de son diplôme d'HEC. La révolution lui fait oublier l'ordinaire des jours, le monde ancien.

Militant politique d'extrême gauche, il quitte la gauche prolétarienne après avoir purgé huit mois de prison pour avoir dirigé le journal du mouvement, «La

Cause du peuple». Mais Michel Le Bris n'oubliera pas de sitôt les années avec Sartre, Foucault, Clavel ou Glucksmann, la fondation du journal «Libération», la radio, la télévision... Et surtout la littérature, sa meilleure alliée, sa plus belle griserie quand il écrit «L'Homme aux semelles de vent» en 1977, ou «La Beauté du monde» en 2008.

«Étonnants Voyageurs», une ode à la littérature et à la liberté

«Je sais d'où je viens», disait souvent Michel Le Bris, évoquant la «philosophie de la liberté». C'est ainsi que naquit, en 1990, le festival Étonnants Voyageurs entouré de ses complices, Maëtte Chantrel, Christian Rolland, Brigitte Morin, Jean-

Claude Izzo. Un moment d'ouverture sur la culture comme une déclaration d'amour éternel à la littérature.

Michel Le Bris aimait le free jazz, les poètes, les histoires de filibustiers. Il fut éditeur et fit lire à de nouvelles générations tout Stevenson avant de les faire voyager partout. Pour une littérature-monde, affirmait-il dans un manifeste réunissant quarante-quatre écrivains venus de tous les horizons. Et ce n'était pas une promesse en l'air.

Chaque week-end de Pentecôte, on savait qu'il serait partout dans Saint-Malo, auteur, animateur, rêveur. Il commençait à raconter une histoire, évoquant Guillevic, Chatwin ou Paul Theroux, et c'était déjà la fin de la nuit.

Christine Ferniot



Birmanie

Risque de pénurie d'argent à cause du coup d'État

■ Dès l'aube, ils sont nombreux à faire la queue devant leur agence bancaire à Rangoun dans l'espoir de pouvoir retirer leurs économies, alors qu'une limite stricte sur les retraits a été imposée, alimentant les rumeurs d'une pénurie d'argent après le coup d'État en Birmanie.

Par Mourad M.

Myawaddy Bank, contrôlée par l'armée birmane de nouveau au pouvoir depuis le 1^{er} février après avoir destitué la cheffe civile du gouvernement Aung San Suu Kyi, fait l'objet d'une menace de boycott par les Birmans.

Lors des manifestations massives de ces derniers jours, des appels aux employés des banques ont été lancés leur demandant de cesser le travail.

De fait, l'essentiel des banques, y compris privées, sont restées fermées depuis de nombreux jours, leur employés ayant rejoint le mouvement de désobéissance civile. Une situation qui devient tendue à l'approche du jour de paie en Birmanie ce vendredi.

Seules quelques agences de banques publiques restent ouvertes à Rangoun, permettant de retirer de l'argent mais de manière très limitée.

A cause de cette incertitude, Tun Naing, un homme d'affaires

de 43 ans, fait tous les jours la queue devant la Myawaddy Bank. «A cause des rumeurs sur cette banque, je suis venu retirer mon argent, environ 4 500 dollars», a-t-il déclaré à l'AFP.

Sixième plus grosse banque du pays, Myawaddy n'autorise que 200 clients par agence à effectuer des retraits limités à 500 000 kyats par jour, soit environ 370 dollars.

Obtenir une place dès le matin est crucial, «certaines personnes séjournent dans des hôtels à proximité pour faire la queue tôt pour les jetons», raconte Tun Naing. D'autres n'ont pas cette chance.

Myint Myint, professeur à la retraite de 64 ans, fait la queue tous les jours depuis une semaine mais n'a toujours pas été en mesure de faire un retrait.

«J'en ai vraiment marre», a-t-il déclaré à l'AFP. «Ils devraient annoncer à travers les médias d'État que notre argent est en sécurité... Bien que mes économies ne soient pas énormes, je m'inquiète à cause des rumeurs».

Un avis publié dans l'organe officiel «New Light of Myanmar» affirme pourtant que les services quotidiens sont toujours assurés par les banques. «La population est invitée à participer à ce processus pour assurer la stabilité économique du pays», lit-on dans l'avis émis par la Banque centrale.

L'économie birmane était déjà confrontée avant le coup d'État à des vents contraires liés au coronavirus et aux mesures de confinement.

Désormais, les généraux sont frappés de sanctions par les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et l'Union européenne, et l'économie dans son ensemble risque également de subir une baisse des investissements étrangers, réticents à travailler avec la dictature.

L'agence de notation Fitch a rapidement révisé à la baisse les estimations de croissance pour 2021 de 5,6 % à 2 %, citant «des risques politiques élevés».

Une pause potentielle sur les entrées de devises étrangères a sonné l'alarme pour l'ONG Justice for Myanmar, qui affirme que les généraux pourraient commencer à puiser dans les réserves de la banque centrale birmane, d'une valeur de 6,7 milliards de dollars.

Jusqu'à présent, les sanctions américaines ont inclus un gel de leurs avoirs de 1 milliard de dollars.

«Si les banques étrangères continuent à faire des affaires avec ces banques sous contrô-



le militaire, elles seront complices du régime militaire», dit Justice for Myanmar.

Sur le terrain, les inquiétudes sont plus immédiates : les entreprises pourront-elles payer leurs employés à la fin du mois, les personnes âgées pourront-elles toucher leur pension ? Les manifestations ne semblent pas faiblir avec des dizaines de milliers de personnes chaque jour dans la rue.

Aye Aye, 85 ans, hésite sur le moment à retirer sa pension jusqu'à ce que la situation se calme.

«J'irai le chercher le mois prochain», a-t-elle dit à l'AFP, même si elle aurait bien besoin

de cet argent pour vivre. «J'ai déjà assez de difficultés comme ça. Comme je suis âgée, je ne m'inquiète que pour aujourd'hui».

Mardi devant une agence de la Myawaddy Bank, un agent de sécurité a tenté de calmer seul une petite foule réclamant de retirer leurs économies.

Il leur a expliqué que les entreprises avaient la priorité pour retirer de l'argent afin de pouvoir payer leurs salariés.

«Nous reprendrons les retraits d'espèces une fois que ces entreprises auront effectué leurs retraits», a-t-il annoncé aux portes de la banque, empêchant les clients d'entrer.

M. M.



Commentaire

Hémicycle

Par Fouzia Mahmoudi

La proportionnelle, ce petit caillou qu'a glissé François Bayrou dans le soulier d'Emmanuel Macron, n'en finit plus d'agiter la majorité présidentielle qui est bien ennuyée aujourd'hui pour expliquer pourquoi le président ne veut pas se pencher sur ce point pourtant parti intégrante de son programme de campagne pour la présidentielle de 2017. Après avoir fait traîner ce dossier pendant quatre ans, l'on assure désormais qu'il est trop tard pour introduire une dose de proportionnelle aux prochaines élections législatives comme le demande le MoDem. C'est du moins ce qu'a jugé dimanche le dirigeant LREM, Stanislas Guerini. «Nous avons essayé de le mettre en œuvre au début de ce quinquennat, (mais) le moment du quinquennat dans lequel nous sommes fait qu'on ne peut plus mettre en place cette réforme en redécoupant les circonscriptions et en introduisant cette dose de proportionnelle», a déclaré le délégué général du parti présidentiel. «Je préférerais qu'on porte cette mesure de façon plus ambitieuse à l'occasion de la prochaine élection présidentielle», a-t-il dit, avec d'autres qui figureraient au programme d'Emmanuel Macron en 2017, telles que «la réduction du nombre de parlementaires» ou «la question des moyens de contrôle donnés à l'Assemblée nationale». Stanislas Guerini a souligné que, sur le fond, «la majorité présidentielle est entièrement favorable à l'introduction d'une dose de proportionnelle», alors que le chef de file des députés MoDem, Patrick Mignola, a déposé le 9 février une proposition de loi sur ce thème, cheval de bataille du proche allié du président Macron, François Bayrou. Alors que LREM aborde les élections régionales de juin avec peu d'espoir d'emporter une région, Guerini a par ailleurs assuré que la majorité présidentielle n'allait pas «enjambe» ce scrutin et qu'elle serait présente avec une liste dans toutes les régions. Interrogé sur le Rassemblement National, qui réclame aussi sans surprise le passage à la proportionnelle, et sa candidate Marine Le Pen, que les sondages actuels voient accéder au second tour de la présidentielle de 2022, Stanislas Guerini a promis que son parti allait «combattre le RN dans le champ du résultat, par des actions concrètes». Reste que refuser la proportionnelle pour les prochaines élections législatives s'est également refuser aux millions de Français qui votent pour le RN d'être représentés à l'Assemblée. Car alors que Marine Le Pen a récolté plus de 10 millions de voix au second tour de la présidentielle de 2017, son parti ne possède que 6 députés dans l'hémicycle, alors que le Parti socialiste, qui avait récolté un peu plus de 2 millions de voix, en a lui 29.

F. M.

Allemagne

Condamnation historique d'un ex-agent syrien

La justice allemande a condamné hier un ancien membre des services de renseignement syrien à 4 ans et demi de prison pour «complicité de crimes contre l'humanité» dans le cadre du premier procès au monde lié aux exactions imputées au régime de Bachar al-Assad.

La Haute Cour régionale de Coblenche a reconnu coupable le Syrien Eyad al-Gharib, 44 ans, d'avoir participé à l'arrestation, en septembre ou octobre 2011, d'au moins 30 manifestants à Douma, près de Damas, et à leur transfert vers un centre de détention des services de renseignement. L'accusé s'est caché le visage face aux caméras avec un dossier et a écouté son verdict les bras croisés, le regard fixe, avec un masque médical sur le visage.

Le tribunal est resté en-dessous des réquisitions du parquet qui avait demandé cinq ans et demi.

A l'approche du dixième anniversaire du début du soulèvement populaire en Syrie le 15

mars 2011, c'est la première fois dans le monde qu'un tribunal se prononce sur un dossier lié à la répression brutale et sanglante par Damas des manifestations pour la liberté organisées dans le cadre des «Printemps arabes».

Eyad al-Gharib répondait de complicité de crimes contre l'humanité. Il était accusé d'avoir participé à l'arrestation et à l'incarcération dans un centre de détention secret du régime, «la branche 251» ou Al-Khatib, d'au moins 30 manifestants à l'issue d'un rassemblement à Douma, chef-lieu de la Ghouta orientale, en septembre ou octobre 2011.

Il a été le premier des deux accusés qui comparaissent depuis le 23 avril dernier devant la Haute Cour régionale de Coblenche (ouest) à recevoir sa sentence, les juges ayant choisi de scinder la procédure en deux.

Le second accusé, Anwar Raslan, 58 ans, considéré comme bien plus central dans le vaste appareil sécuritaire syrien, est poursuivi pour crimes contre l'humanité pour la mort de 58

personnes et la torture de 4 000 détenus notamment. Le procès de cet ancien colonel devrait durer au moins jusqu'à la fin octobre.

Pour les juger, l'Allemagne applique le principe de la compétence universelle qui permet de poursuivre les auteurs des crimes les plus graves quels qu'ils soient leur nationalité et l'endroit où les crimes ont été commis.

Les recours devant des juridictions nationales en Allemagne, en Suède ou en France se multiplient à l'initiative de l'importante diaspora syrienne réfugiée en Europe. Ils sont à l'heure actuelle la seule possibilité de juger les exactions perpétrées en Syrie en raison de la paralysie de la justice internationale.

Eyad al-Gharib officia dans les plus bas échelons du renseignement avant de désertir en 2012 puis finalement de fuir la Syrie en février 2013. Arrivé le 25 avril 2018 en Allemagne après une longue odyssée en Turquie puis en Grèce, il n'a jamais dissimulé son passé.



OGC Nice

Youcef Atal de retour à l'entraînement

LE DÉFENSEUR international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, éloigné des terrains depuis trois semaines en raison d'une blessure à la cuisse, a repris l'entraînement collectif ce mardi, a indiqué le club de Ligue 1 française sur son site officiel.

Le latéral algérien a pris part à la séance collective, à l'instar des autres joueurs niçois blessés : Jordan Lotomba, Kasper Dolberg et Danilo, à trois jours de leur déplacement à Rennes, précise la même source.

Les joueurs de l'entraîneur Adrian Ursea devaient s'entraîner à deux reprises hier, puis une dernière fois aujourd'hui, avant leur duel face aux Bretons vendredi à 21h00 en ouverture de la 27e journée du championnat de France de Ligue 1, selon le club azuréen.

Pour rappel, l'ancien joueur du Paradou avait contracté une blessure à la cuisse lors

de la rencontre contre Lens. Il avait ressenti une douleur à la cuisse, quelques secondes après avoir signé le but de la victoire du pied gauche.

Les examens avaient révélé une petite déchirure, alors que Atal était en passe de retrouver son meilleur niveau depuis quelques matchs et venait tout juste d'ouvrir son compteur cette saison.

Il avait manqué les dernières rencontres de son équipe contre Monaco le 3 février, puis face à Angers quatre jours plus tard et le 10 février, en 32es de coupe de France, à Nîmes.

Il a également raté les matchs des Aiglons à Paris puis à Marseille les 14 et 17 février.

Le retour de l'international algérien constitue une bonne nouvelle pour Nice, actuellement 16e au classement, et qui lutte pour quitter la zone rouge.

Qualification CAN-2021 / Zambie-Algérie

Le Comorien Ali Mohamed Adelaïd au sifflet

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral comorien, conduit par Ali Mohamed Adelaïd, pour diriger le match Zambie-Algérie, prévu le 25 mars à Lusaka (20h00 algériennes), dans le cadre de la 5e journée (Gr. H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, reportée à 2022. Ali Mohamed Adelaïd sera assisté de ses compatriotes Soulaïmane Amaldine et Saïd Omar Chebli, alors que le quatrième arbitre est Mohamed Athoumani, selon la CAF.

L'équipe nationale s'est qualifiée à la CAN-2021 au Cameroun suite au match nul décroché à Harare face au Zimbabwe (2-2), le 16 novembre dernier à l'occasion de la 4e journée des qualifications. Au classement, l'Algérie caracole en tête avec 10 points, devant le Zimbabwe (5 points) et le Botswana (4 points), alors que la Zambie ferme la marche (3 points). Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez boucleront les qualifications le 29 mars, à l'occasion de la réception du Botswana au stade Mustapha-Tchaker de Bida.

Mondiaux d'aviron en salle

Boudina décroche le bronze sur 2000 m léger

LE RAMEUR algérien Sid Ali Boudina a décroché mardi la médaille de bronze de l'épreuve de 2000 m léger des Championnats du monde d'aviron en salle (ergomètre) à distance, qui se déroulent du 23 au 27 février. Avec un chrono de 6:12.3, Boudina a été devancé en finale par l'Allemand Florian Roller (6:09.4) et l'Italien Martino Goretti (6:10.7).

Le deuxième Algérien engagé dans cette épreuve, Mohammed Belhadj Boucif, a terminé à la 10e place avec un chrono de 6:41.6.

Sid Ali Boudina, qualifié aux Jeux olympiques de Tokyo sur 2000 m skiff en deux de couple poids légers avec son compatriote Kamel Aït Daoud, est également aligné sur l'épreuve du 500 m de ces Mondiaux. Chez

les dames, Amina Rouba, avec un temps de 7:24.9, a pris la sixième place de la finale du 2000 m léger, remportée par la Polonaise Klaudia Pankratie (7:09.8).

Une sélection algérienne composée de dix rameurs prend part à cette compétition inédite qui regroupe 935 athlètes originaires de 63 pays.

La Fédération internationale des sociétés d'aviron (World Rowing), une des rares instances internationales ayant réussi à organiser ce genre de challenge virtuel, difficile sur le plan technique, a lancé cet événement de participation mondiale à distance (Covid oblige) qui conserve toute la haute qualité de présentation et de compétition des précédents Championnats du monde.

Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting

L'AG élective fixée au 18 mars

L'ASSEMBLÉE générale élective (AGE) de la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting (FABFPFL) se tiendra le 18 mars (9h00) au complexe sportif Sveltesse de Chéragha (Alger), a-t-on appris,

mardi, auprès du secrétaire général de l'instance, Abdelkader Benbachir. Cette AGE sera précédée par une Assemblée ordinaire (AGO), prévue le 8 mars (9h00) également au complexe sportif Sveltesse,

pour l'examen des bilans moral et financier de l'exercice 2020 et la désignation des membres des trois commissions (candidatures, recours et passation de consignes) afin de préparer les élections.

Ligue I (15e journée)

L'ESS pour récupérer son bien

L'ancien leader de la Ligue I, l'Entente de Sétif, qui était pris par les matchs de la Coupe de la CAF, renoue avec le championnat de Ligue I et tentera de récupérer son bien, à savoir le fauteuil de leader qu'il avait perdu en faveur de l'O Médéa, à l'occasion de la réception de l'ASO Chlef, lors de cette quinzième journée.



Les Sétifiens souhaitent reprendre leur fauteuil de leader

Par Mahfoud M.

Les gars de la capitale des Hauts-Plateaux feront tout ce qui est en leur pouvoir pour l'emporter et prendre les trois points qui leur permettront de reprendre leur place, en attendant de disputer les deux matchs en retard. Les Sétifiens partent largement favoris, vu la situation difficile que traverse l'ASO qui reste sur une lourde défaite à domicile face à la JSS (6/0). De son côté, l'O Médéa, qui a été stoppé la semaine passée par le PAC, croisera le fer avec le CS Constantine qui cherche, lui aussi, à sortir de la situation difficile dans laquelle il se trouve. Les Médéens qui restent intraitables à domicile, devraient l'emporter, ce qui leur permettra de garder leur position. La JS Saoura, qui est à un seul point des deux co-leader,

l'ESS et l'OM, affrontera, dans un derby du Sud, l'US Biskra, et devrait logiquement l'emporter, ce qui lui permettra de rester sur le podium. Les gars de Béchar ne comptent pas laisser passer cette occasion d'ajouter d'autres points à leur escarcelle. L'AS Aïn M'illa reçoit le WA Tlemcen, avec la ferme volonté de l'emporter pour se revenir à hauteur du trio de tête, ce qui reste largement dans leurs cordes en raison de la situation délicate que traversent les Zianides. Le MC Oran, qui a créé la sensation lors de la précédente journée en battant le CSC chez lui, devrait continuer sur cette même lancée avec la réception accueillie le Paradou AC avec la ferme intention d'ajouter trois autres points à son escarcelle. Ce ne sera pas évident face à une formation du PAC qui reste sur un succès face au leader, l'OM. Le classico qui

mettra aux prises le Mouloudia d'Alger à la JS Kabylie s'annonce palpitant comme d'habitude, avec un léger avantage pour le Doyen qui souhaite se reprendre en championnat après avoir joué les rencontres comptant pour la Ligue des champions d'Afrique. Pour ce qui est du reste des rencontres, elles devraient revenir aux formations locales, sauf surprise.

M. M.

LE PROGRAMME :

Vendredi 26 février 2021 :	
OM-CSC	(15h)
JSS-USB	(15h)
CABBA-CRB	(reporté)
NAHD-RCR	(15h)
USMA-NCM	(16h)
USMBA-JSMS	(16h)
Samedi 27 février 2021:	
ASAM-WAT	(14h30)
MCO-PAC	(14h30)
ESS-ASO	(15h)
MCA-JSK	(16h)

Ligue des champions d'Afrique (2e J/ Gr.D) MCA-EST (1-1)

Les Algérois ratent le coche

Dans un derby maghrébin très disputé, le MC Alger a raté une belle occasion de s'emparer de la tête du classement du groupe D de la phase de poules de la Ligue des champions, en se contentant du match nul face à l'ES Tunis (1-1), mardi soir au stade olympique du 5-Juillet d'Alger. La première action de la partie a été tunisienne (3e). La nouvelle recrue ivoirienne de l'EST, William Togui, seul dans le deuxième poteau, a raté de peu le cadre, suite à un centre retrait du latéral gauche algérien Lyes Chetti. Le début de la rencontre a été plutôt timide côté algérois,

puisque aucune occasion franche n'a été enregistrée durant le premier quart d'heure de jeu, face à une équipe tunisienne bien en place. Alors que le club tunisien maîtrisait les débats, le Mouloudia est parvenu à ouvrir le score, contre le cours de jeu, par l'entremise de Billel Bensaha (27e), sur un retrait du côté droit de Belkhir. Le joueur, prêté durant l'intersaison par l'EST au MCA, a réussi à tromper la vigilance du portier tunisien Ben Mustapha, d'un tir du pied gauche dans la surface. Une réalisation qui a permis aux Algérois de se libérer et de monter d'un cran dans l'objectif de corser l'addition. Le capitaine Abderrahmane Hachoud a failli faire le break sur un coup franc direct peu avant la mi-temps (42e), repoussé difficilement par le gardien de but tunisien. Après la pause, les visiteurs sont revenus avec des intentions plus offensives pour refaire leur retard, ce qui leur a permis de

remettre les pendules à l'heure par l'Algérien Abderraouf Benguit (60e), bien servi par le capitaine Fousseny Coulibaly. Une égalisation qui a fait sortir le club algérois de son périmètre, pour aller inquiéter la défense de l'Espérance qui a bien résisté face aux assauts du MCA. Les changements apportés dans le dernier quart d'heure par l'entraîneur Abdelkader Amrani se sont avérés infructueux. Il s'agit du deuxième match nul de suite pour le «Doyen», après le point décroché lors de la journée inaugurale au Caire devant le Zamalek (0-0). Dans l'autre match de cette poule, la formation égyptienne du Zamalek, vice-champion d'Afrique, est allée tenir en échec à Thiès les Sénégalais de Teungueth FC (0-0). Lors de la 3e journée, prévue les 5 et 6 mars prochain, le MCA se rendra au Sénégal pour défier Teungueth FC, alors que l'EST recevra le Zamalek dans une belle affiche qui promet.

R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Carte Chifa

Le ministère du Travail dément l'introduction de modifications

LE MINISTÈRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a démenti, hier dans un communiqué, l'introduction de modifications dans le système de la carte Chifa, en vertu desquelles les pharmacies seront tenues de délivrer les médicaments à titre gracieux aux titulaires de la carte. «Certains sites électroniques et pages sur les réseaux sociaux ont relayé des informations fausses et infondées faisant état de l'augmentation à 100 % du taux de remboursement, dans le cadre de la carte Chifa, des frais des médicaments et des soins médicaux, au profit de 6

départements ministériels», a noté le communiqué du ministère qui a démenti toutes les informations contenues dans les articles de presse.

Le ministère a appelé, dans ce sens, tous les médias nationaux à «recueillir les informations relatives au secteur à partir de son site électronique et les pages officielles du ministère sur les plateformes électroniques, pour vérifier et s'assurer de la source et de la véracité de l'information avant sa publication, dans le souci d'éviter de leurrer l'opinion publique», conclut la source.

Safy T.

Cour d'Alger

Report du procès de l'affaire de l'attentat contre le Palais du gouvernement

LE TRIBUNAL criminel près la cour d'Alger a décidé, hier, le report du procès des accusés dans l'affaire des attentats ayant ciblé, en 2017, le Palais du gouvernement et le siège de la Police à Bab Ezzouar (Alger), à la prochaine session pénale, en raison de l'absence de la défense des accusés. Pour rappel, six accusés arrêtés sur 16, ayant été condamnés à la peine

capitale, sont poursuivis dans cette affaire dont le pourvoi en cassation des jugements prononcés à leur encontre a été accepté par la Cour suprême.

Les inculpés sont poursuivis pour «appartenance à un groupe terroriste dont le but est de semer l'effroi au sein de la population et de créer un climat d'insécurité et homicide volontaire avec préméditation et usage d'explosifs». L. O.

Oran

Démantèlement d'un réseau de trafic international de drogue

LES POLICIERS à Oran ont réussi à démanteler un réseau de trafic international de drogue composé de sept membres et saisi une quantité de 108,8 kg de résine de cannabis, a-t-on appris, hier, de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Sur la base d'informations, les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) ont suivi les mouvements des membres du réseau âgés entre 25 et 46 ans et une perquisition sur ordre du procureur de la République dans un domicile des mis en cause a permis l'arrestation de quatre membres du réseau et la saisie de 61,3 kg de kif traité et d'un véhicule garé dans le garage, a-t-on indiqué. La fouille du véhicule a permis de découvrir une autre quantité de 47,5 kg de kif traité minutieusement dissimulée et la poursuite de l'enquête a conduit à l'arrestation de trois autres membres du réseau et la saisie d'une somme de 145 000 DA et de cinq véhicules utilisés dans le transport de la drogue, a-t-on ajouté. Une

procédure judiciaire a été engagée contre les sept mis en cause qui sont poursuivies pour trafic de drogue et atteinte à l'économie nationale, a-t-on fait savoir.

K. L.

Allemagne et Belgique

Saisie de quelque 23 tonnes de cocaïne

QUELQUE 23 tonnes de cocaïne ont été découvertes dans des conteneurs dans les ports de Hambourg en Allemagne et Anvers (Belgique), a annoncé, hier, le service allemand des douanes, saluant la plus importante saisie jamais effectuée en Europe.

Quelque 16 tonnes ont été découvertes le 12 février dans cinq conteneurs en provenance du Paraguay, ont précisé les douanes, ajoutant que cette saisie avait également permis de mettre la main sur 7,3 autres tonnes stockées, elles, dans le port d'Anvers (Belgique).

Le montant total de ces saisies atteindrait ainsi à la revente «plusieurs milliards d'euros», selon les douanes. Un homme de 28 ans a été arrêté aux Pays-Bas. Il est soupçonné d'être le responsable de l'importation de

intempéries il faut toujours prendre ses précautions



Djalou@hotmail.com

Plus de 400 millions de DA de matière première bloquée au port d'Alger

L'Eniem risque un nouvel arrêt

■ L'entreprise Eniem de Oued Aissi (Tizi Ouzou) risque un nouvel arrêt, averti, hier, son président-directeur général, Mustapha Chaoui.

Par Hamid Messir

Ce dernier a lancé un appel aux pouvoirs publics afin de permettre à l'Eniem de prendre possession d'une quantité de produits nécessaires à la production (matière première) se trouvant au parc sous douane du port d'Alger, faute d'une dérogation lui permettant de dédouaner cette marchandise. Le P-DG de l'Eniem s'exprimait devant la

presse, en marge de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Ugta. Il a précisé que cette matière première a été importée dans le cadre du CKD avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, soit depuis juillet 2020, pour un

montant de 400 millions de dinars et elle permettra d'assurer l'approvisionnement de l'outil de production de l'Eniem pour une période de deux mois (mars et avril) en attendant la mise en œuvre d'un plan de redressement de l'entreprise.

H. M.

Amizour/Béjaïa

Des villageois réclament un programme de raccordement au gaz naturel

DE NOMBREUX citoyens de la commune d'Amizour se sont rassemblés hier devant le siège de la wilaya. Issus de sept villages de la municipalité dont Ibakourene, Tala Amar, Oumayaz, Tala H'mana, Ihiyouènes et Itharkens, les contestataires ont répondu à un appel lancé quelques jours avant par le collectif des associations de la localité. Ils se sont mobilisés afin de réclamer un programme de raccordement de leurs foyers au gaz naturel, comme c'est le cas dans plusieurs localités de la wilaya. Pour rappel, plusieurs milliers de foyers ont été raccordés au gaz de ville durant l'année 2020 suite à la levée des contraintes (oppositions citoyennes, paiements des entreprises réalisatrices, renforcement des chantiers...) sur plusieurs opérations. «Une délégation des contestataires a été reçue par des responsables de la wilaya et le

sujet a été longuement abordé par les deux parties», a-t-on appris. Les mécontents affirment avoir tapé à toutes les portes durant ces cinq dernières années, soit depuis 2015 et à ce jour mais sans succès en dépit des promesses qui leur ont été faites par le passé. Notons que les enseignants du lycée Chouahada-Annani de Béjaïa ont débrayé hier sous la coupe du Cnapeste. A travers cette action, ils voulaient exprimer leur solidarité et leur soutien à l'égard de leurs collègues qui se trouvent sous le coup de sanctions. Des enseignants de mathématiques ont été sanctionnés par leurs inspecteurs. Les grévistes réclament la levée des sanctions arbitraires infligées à leurs collègues et, également, une commission d'enquête afin de débusquer les responsables à l'origine de ces sanctions.

H. Cherfa

G. H.